

# LES PRODUITS DE PROTECTION DES PLANTES & BIOCIDES UTILISABLES SUR LES SITES ECOJARDIN

Possèdent **différents fonctions**

**Herbicide, anti-mousse, débroussaillant, dévitalisant**  
(détruit la flore spontanée non désirée, les mousses, les broussailles ligneuses, les ligneux sur pieds et souches)

**Insecticide, acaricide**  
(tue les insectes et acariens ravageurs ou inactive leur nuisibilité)

**Fongicide, bactéricide**  
(tue ou inactive les champignons et bactéries)

**Nématicide**  
(tue ou inactive les nématodes)

**Molluscicide**  
(tue les limaces et escargots)

**Rodenticide**  
(tue les rongeurs)

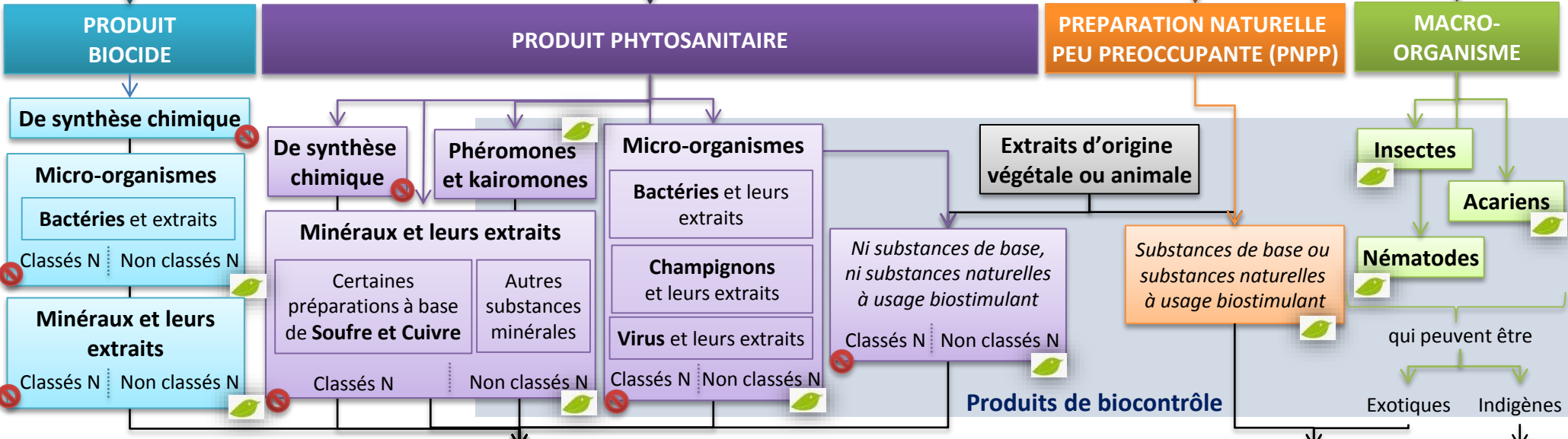
**Répulsif**  
(évite ou limite la venue des ravageurs sur/à proximité du végétal)

**Méiateur sémio-chimique**  
(perturbe la communication et/ou le comportement de reproduction des insectes)

**Stimulateur de défenses des plantes**  
(renforce les réactions de défenses des plantes face aux attaques de bio-agresseurs)

**Régulateurs de croissance**  
(modifie les fonctions de croissance et de développement des plantes)

Peuvent être de **différents types**



Pour chaque produit non classé N, vérifier les phrases de risques\* (R50 à R59 (ou H400, H410 à H413) et SPE8 interdites) sur l'étiquette ET/OU sur sa fiche de données de sécurité (FDS) disponible chez le fournisseur ET/OU sur [e-phy.agriculture.gouv.fr](http://e-phy.agriculture.gouv.fr) (produit phytosanitaire) ou sur [simmbad.fr](http://simmbad.fr) (produit biocide)

Pas de phrase de risques pour ces produits. Attention à bien respecter les conditions d'utilisation pour tout usage.

\*Attention, ces intitulés changent au 1<sup>er</sup> juin 2015, suite à l'application du règlement CLP 1272-2008. Cf. référentiel p.34

**RAPPEL** : Le label EcoJardin mise sur la protection biologique intégrée (mesures prophylactiques et lutte biologique, en interdisant l'utilisation de produits phytosanitaires). Le recours à des produits compatibles doit avoir lieu **uniquement en cas de risque avéré pour la population humaine et végétale si aucune autre méthode de lutte existante ne s'est avérée efficace.**